

Réunion extraordinaire du CONSEIL D'ECOLE lundi 4 décembre 2017

17 heures ⇒ 18 heures

Présents

Mmes Guechoum, Lartaud, Boudier, Rossignol, M. Heutte enseignantes à l'école.

M. Bidaut, Directeur de l'école

Mmes Cerneau, Delaunoy, Ranc, MM. Moreau, Ravet, M. Gonnot représentants élus des Parents d'Elèves

Mme Giroudet DDEN

Excusés : Mmes Mignon, Moreau, Deville, Pacaud, Nogueira enseignantes à l'école _Mmes Guillemenet, Manigault, Lenôtre-Ancion, M. Trouttet représentants élus des Parents d'Elèves

Mme Maurer, Maire-adjointe chargée de la Vie Scolaire

I – Organisation de la semaine scolaire _ rentrée 2018

En date du 16 novembre 2017, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale a transmis à l'ensemble des communes du département, un courrier précisant les modalités de retour à la semaine scolaire de 4 jours pour la rentrée 2018, accompagné d'un formulaire de demande à retourner au plus tard le 31 décembre 2017.

C'est pourquoi le Conseil de l'Ecole primaire Saint Jean des Vignes est saisi, ce jour, de cette question.

Après une rapide délibération car le sujet avait déjà été abordé et discuté au printemps dernier, les membres du Conseil d'Ecole approuve à une très large majorité, par leurs votes, un retour à la semaine scolaire de 4 jours à partir de la rentrée 2018.

(pour : 12 _ contre : 0 _ qui s'abstient : 1)

II – Nouveaux horaires scolaires pour la rentrée 2018

Il y a quelques semaines, M. le Maire de Chalon-sur-Saône a souhaité consulter les familles à propos des nouveaux horaires scolaires applicables à la rentrée 2018. Ainsi, un sondage a été lancé avec 2 propositions :

- ➔ L, M, J, V : 8 h 45 à 11 h 45 & 13 h 45 à 16 h 45
- ➔ L, M, J, V : 9 h à 12 h & 14 h à 17 h

A la suite de cette consultation, les résultats font apparaître un choix majoritaire en faveur de la 1ère proposition. (63,5 % des familles, 91,6 % des enseignants)

En conséquence, le Conseil de l'Ecole primaire Saint Jean des Vignes valide ces nouveaux horaires en y apportant un avis favorable.

Remarque

La question de la modification éventuelle des horaires scolaires pour la rentrée 2018 relève de la compétence de M. le Maire.

En janvier, une nouvelle consultation sera lancée en direction des familles afin de déterminer les offres péri-scolaires pour l'année scolaire 2018/2019.

III - Questions diverses

Par un récent courriel, les représentants de parents d'élèves élus ont été invités à rencontrer les responsables de la Direction de la Vie Scolaire, tout particulièrement la coordination périscolaire, le jeudi 21 décembre 2017, à 17 heures 30 à l'Ecole primaire Saint Jean des Vignes.

Suite à la précédente réunion du Conseil d'Ecole, Mme Delaunoy informe que deux parents élus ont souhaité observer le temps de restauration scolaire le lundi 13 novembre dernier. Contre toute attente, Mme Richard, coordinatrice périscolaire, les a priés de partir dans la mesure où aucune autorisation n'avait été délivrée et que leur présence pouvait nuire à la sécurité du temps méridien.

M. Michaud, responsable de la restauration scolaire à Chalon-sur-Saône, a précisé qu'une telle démarche n'était possible que si elle était signalée au moins 48 heures à l'avance.

M. Bidaut informe de la mise en place du L.S.U. (livret scolaire unique) à compter de la rentrée 2017. Ce livret numérique ou une application transférable vers L.S.U. (application nationale obligatoire) sera transmis aux familles des élèves scolarisés dans les classes élémentaires d'ici la fin de ce 1^{er} trimestre.

Un exemplaire du compte rendu du présent Conseil d'Ecole sera émargé par Mme Delaunoy, représentant la liste des parents élus puis sera transmis à Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale et à Mme le Maire Adjoint chargée de la Direction de la Vie Scolaire pour information.

Le compte rendu sera affiché et sera mis en ligne sur le site Internet de l'école ; il pourra être aussi consulté à l'école.

Le Directeur,

Pour les Représentants Elus des Parents d'Elèves de l'Ecole,

C. Bidaut

A. Delaunoy